

## Rapport de la Commission d'Apprentissage

Notre école d'apprentissage continue à fonctionner normalement, nous aurons donc peu de choses à vous dire dans notre rapport.

En ce qui concerne les élèves des premières années, leur instruction professionnelle suit son cours et nous donne satisfaction, tant au point de vue progrès que travail et conduite.

Nous avons dû, pour la 3<sup>e</sup> année, revenir au système que nous avons primitivement adopté, reformer une équipe de sept apprentis sous la direction de notre camarade Michot, qui a bien voulu accepter cette charge.

Nous avons obtenu pour terminer l'année, une commande des P. T. T. de 40 Morses, modèle administration; entre temps, et dans l'attente des fournitures, l'équipe des apprentis a construit 24 vibrateurs distributeurs, 12 parleurs Sunder, 6 parleurs sous ébénisterie, 40 mâchoires de relais, 30 bobines Cailho, etc.; de toute cette fabrication, une bonne partie en est livrée, l'autre est en voie de terminaison. A ces commandes, viennent s'ajouter celles de pièces détachées qui ont toutes été livrées.

Pour faciliter la fabrication des appareils et permettre aux jeunes gens de se perfectionner sur la machine-outil, nous avons, en fin d'année 1924, sollicité du sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, une subvention extraordinaire de dix mille francs pour l'achat d'outillage.

Après enquête faite par les inspecteurs de l'Enseignement technique, cette subvention nous a été accordée sans difficulté. De ce fait, nous avons reçu vingt mille francs, dont dix mille extraordinaires cités plus haut.

Par ces moyens, nous avons pu faire l'achat d'une petite fraiseuse Huré, un tour et deux machines à percer, modèle A. O. P.; cela permet aux apprentis d'être sur leurs machines, sans gêner la fabrication de l'Association.

En plus des deux subventions, nous avons reçu du Conseil municipal de Paris mille francs et du Conseil général de la Seine trois cents francs, mêmes sommes que l'an dernier.

Comme suite à l'Exposition des Arts décoratifs, nous avons obtenu pour notre école un diplôme d'honneur.

Comme tous les ans, nous avons pris part à l'Exposition organisée par le Comité de patronage des apprentis du 13<sup>e</sup> qui se tient à la mairie.

Nos camarades Bonardi et Mougins Georges y ont été récompensés d'une médaille de bronze.

Les apprentis de 2<sup>e</sup> année ont reçu :

Flauzac .....	médaille d'argent.
Crochereau .....	médaille de bronze.
Legros .....	médaille de bronze.
Montagne .....	un diplôme.

Voilà, camarades, brièvement exposée, la marche de notre école à laquelle nous nous attachons de notre mieux pour donner à nos élèves une instruction professionnelle qui leur permettra dans l'avenir de lutter contre les difficultés de l'existence.

A cette Assemblée, vous aurez à remplacer nos camarades Martzel, Couvrat, Lejon, qui sont à fin de mandat.

LA COMMISSION.

### Récompenses pour l'année 1924-25

1 <sup>re</sup> ANNÉE		2 <sup>e</sup> ANNÉE	
Monory .....	60 fr.	Flauzac .....	70 fr.
Guyot .....	50 »	Crochereau .....	60 »
Goulard .....	40 »	Legros .....	50 »
Diné .....	35 »	Montagne .....	40 »
Leroux .....	30 »	Diot .....	30 »
Chauvin .....	25 »	Bureau .....	25 »
Grojant (A.).....	25 »	Hugelé .....	25 »
Roblin .....	20 »	Billiot .....	20 »
Pfister .....	15 »	Charteron .....	15 »
Grojant (E.).....	10 »		